

## Feu de forêt sur la commune d'Orgon

Si les touristes ont afflué en nombre dans notre département pour le pont de l'Ascension, les pompiers des Bouches-du-Rhône, ont été, comme d'habitude, fortement sollicités ces quatre derniers jours notamment pour des secours à personne en massif rocheux et surtout sur un feu de forêt qui s'est situé sur le secteur d'Orgon vendredi 26 mai 2006.

Ce feu qui s'est déclaré vers 13 heures sur la colline du Mont Sauvy, sur la commune d'Orgon, menaçait un collège : aussi, la priorité du Commandant des opérations de secours, le Commandant Nicolas Faure, a-t-elle été de protéger ce collège, préalablement évacué de

ses occupants, et les habitations environnantes. Les moyens importants mis en œuvre ont ainsi permis de stopper rapidement la tête de feu devant le collège.

Les secours terrestres se sont ensuite concentrés sur le flanc droit du feu dont l'évolution a été maîtrisée en cours d'après-midi.

Le feu continuait toutefois d'évoluer librement sur son flanc gauche dans une zone très difficile d'accès et sous un vent relativement violent et sous de fortes températures : les moyens aériens en appui, au nombre de huit au plus fort du sinistre, ont ainsi procédé à près de 60 largages.

En fin de soirée, le feu était considéré comme circonscrit et d'importantes opérations de noyages et de surveillances pouvaient débuter.

Au plus fort du sinistre, près de 160 sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône épaulés par deux groupes d'intervention du Vaucluse ont participé à cette intervention qui a vu une trentaine d'hectares partir en fumées.



## Feu sur les hauteurs de Marseille

Le 19 mai 2006, dès 6 h 40, le centre de traitement de l'alerte du SDIS 13 a été sollicité par le Bataillon des Marins-Pompiers de Marseille (BMP) pour l'envoi de renforts sur un important feu de forêt parti du vallon de la Mure, à proximité de l'hôpital Nord de Marseille.

Les sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône ont immédiatement mobilisé 6 Groupes d'Intervention de Feux de Forêt, ce nombre s'élevant jusqu'à 8 au plus fort de l'incendie, soit 40 engins armés par 146 hommes.

Des moyens aériens (2 Tracker et 2 Canadair) ont également été sollicités et ont procédé à 8 largages.

Vers 9 h 50, le Commandant des opérations de secours du BMP indiquait que le feu était circonscrit.

14 hectares de broussailles ont été dévastés par les flammes et un important dispositif de surveillance restait toujours mobilisé sur les lieux.



### SOMMAIRE

#### Page 1

- **Feu de forêt sur Orgon**
- **Feu sur les hauteurs de Marseille**

#### Page 2

- **Feux urbains à La Ciotat et à Istres**

#### Page 3

- **Accident de la circulation à Rognac**

#### Page 4

- **Feux urbains à Vitrolles et aux Saintes-Maries de la Mer**
- **Remise de chèque à l'Œuvre des Pupilles**
- **VTT à La Ciotat**

## La Ciotat : feu dans un centre de formation

Mercredi 17 mai, vers 13 h 30, le stationnaire du centre de secours de la Ciotat reçoit sur sa ligne administrative un appel du centre de formation d'apprentis Louis Benet.

Le requérant signale de la fumée s'échappant des conduits de ventilation d'une salle de classe de l'établissement.

Un fourgon et un VL sont immédiatement engagés, le CTA/ CODIS complétant le départ par une échelle d'Aubagne, un fourgon de Roquefort-la-Bédoule, une ambulance et un VL de La Ciotat.



A l'arrivée des engins sur les lieux, les sapeurs-pompiers sont confrontés à un feu concernant une salle de classe informatique au 2ème étage d'un établissement scolaire de type "R 3ème catégorie".

Le déclenchement de l'alarme générale a permis préalablement l'évacuation d'environ 150 personnes du bâtiment avant l'arrivée des secours.

Les dégâts occasionnés concernent la destruction à 100 % de la salle de classe (45 m<sup>2</sup> de surface avec matériel informatique et armoires d'archives) ainsi que l'envahissement de dernier niveau par les fumées.

Le sinistre a été rapidement circonscrit à l'aide de deux lances à débit variable (LDV) hissées de l'extérieur.

Deux personnes légèrement incommodées par les fumées ont été transportées sur le centre hospitalier de la Ciotat.



L'établissement a été fermé pour l'après midi et devrait être très prochainement remis en fonction.

L'intervention aura mobilisé une vingtaine de sapeurs pompiers issus des centres de secours de la Ciotat, Aubagne et Roquefort la Bedoule.

## Feu d'appartement dans le centre-ville d'Istres

Jeudi 11 mai 2006, un peu avant 15 heures, s'est déclaré un feu d'appartement au dernier étage d'un immeuble ancien du boulevard de la République au centre-ville d'Istres.

Arrivés sur lieux, les secours ont beaucoup de mal à déployer une échelle du fait d'importants travaux en cours sur la voie publique.



Après avoir mis en œuvre trois LDV dont deux de plain-pied et une sur échelle et lutté pendant plus d'une d'heure contre les flammes, les pompiers se rendent maîtres du feu.



Quatre personnes dont un enfant, incommodées par les fumées, ont dû être hospitalisées au centre hospitalier d'Istres mais étaient considérées hors de danger.

En terme de dégâts, l'appartement source du sinistre a été entièrement détruit, la cage d'escalier de l'immeuble, cinq autres appartements et une agence immobilière située en rez-de-chaussée ont également été considérablement détériorés.

Environ 35 sapeurs-pompiers issus des centres de secours d'Istres, de Miramas, de Martigues, de Fos, de Port-de-Bouc et de Salon ont participé à cette intervention sous le commandement du Commandant Vincent Honoré, chef du centre de secours d'Istres.



## Rognac : un camion citerne se renverse sur la RN 113

Jeudi 4 mai 2006, un peu avant midi, un poids lourd s'est renversé sur la Route Nationale 113 entre Rognac et Berre.

Il s'agissait d'un camion citerne transportant 32 000 litres de gasoil.

Dès leur arrivée sur les lieux les sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône se sont affairés au colmatage de la fuite tout en essayant de limiter la pollution par la mise en place de barrages.

Les secours ont également procédé à des opérations d'aspersion du carburant déversé à l'aide de sable.

Vers 14 heures, commençaient les opérations de pompage suivies du relèvement du poids lourd.



Durant toute la phase d'intervention la RN 113 est restée coupée à la circulation dans les deux sens.

Les circonstances de l'accident restent à déterminer.

En terme de bilan, le chauffeur du poids lourd est sorti indemne et environ 20 000 litres de gasoil ont été répandus sur la chaussée et dans un terrain privé appartenant à la société SHELL.

Vers 16 h 40 s'achevait l'intervention, à laquelle a participé une cinquantaine de sapeurs-pompiers issus des centres de secours de Rognac, de Berre, de basse Vallée de l'Arc, de Vitrolles, de Salon, de Châteauneuf-les-Martigues, de Gardanne et de Carry-le-Rouet.

## Vitrolles : feu de voiture dans un parking souterrain

Mardi 9 mai 2006, vers 15 heures 15, un feu de véhicule s'est déclaré dans un parking souterrain d'un immeuble de trois étages situé allée Philippe Brocard dans le quartier de la Frescoule à Vitrolles.

Trois fourgons de Vitrolles et de Marignane, une échelle de Vitrolles et une ambulance de Marignane ont été dépêchés sur les lieux du sinistre.

Dès leur arrivée, les secours ont envoyé en reconnaissance un binôme de Vitrolles équipé d'une caméra thermi-

que.

Le feu a été éteint à l'aide d'une Lance à Débit Variable (LDV).



Au cours de l'intervention, dix personnes ont été évacuées d'une bibliothèque et de plusieurs appartements situés au rez-de-chaussée de l'immeuble.

En terme de dégâts, un véhicule a été complètement détruit ainsi que les installations électriques du parking souterrain.

Une trentaine de sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône issus des centres de secours de Vitrolles, de Marignane et des Pennes Mirabeau a participé à cette intervention sous le commandement du Commandant Setti.

## Feu de camping-car aux Saintes-Maries de la Mer

Dimanche 21 mai 2006, à 20 h 10, les sapeurs-pompiers des Saintes-Maries de la Mer sont intervenus sur un feu de camping-car suite à une explosion d'origine indéterminée.

Arrivés sur les lieux, ils constatent qu'une fourgonnette et une cabane en toit de chaume sont également en feu.



Il est rapidement établi que la transmission du sinistre des véhicules vers l'habitation située à 25 mètres environ est due à l'explosion d'une bouteille d'oxygène médical de 15 litres se trouvant dans le camping car.

L'ensemble des sinistres est combattu à l'aide de 4 lances à débit variable.

En terme de dégâts, deux véhicules appartenant à des gens du voyage ont été détruits par les flammes ainsi qu'une partie d'une habitation. Aucune personne n'a été blessée.

Ce sinistre, qui s'est produit durant le

traditionnel pèlerinage des gitans venus célébrer leur Sainte, Sara la Noire, a suscité une très vive émotion parmi cette communauté.

Une quinzaine de sapeurs-pompiers des centres de secours des Saintes-Maries et d'Arles a participé à cette intervention sous le commandement du Capitaine Alain Martinez.



## Remise de chèque à l'Œuvre des Pupilles

Mercredi 10 mai en fin d'après-midi a eu lieu à la Direction, la cérémonie de remise d'un chèque à l'œuvre des pupilles suite au périple Aubagne-Paris en vélo réalisé par onze de nos valeureux collègues ainsi que le tirage au sort de la tombola dont les billets ont été vendus par les différentes unions départementales de sapeurs-pompiers lors de cette épreuve sportive.



Le sergent-chef Féliu, dit « Féfé », cheville ouvrière de l'initiative, a retracé cette formidable aventure sportive et humaine en mettant en exergue l'accueil

chaleureux reçu dans tous les départements traversés, preuve s'il en est que la grande famille des pompiers est une réalité.



Le Colonel Jorda, en son nom et en celui de président Maggi et de l'ensemble des élus du conseil d'administration a chaleureusement félicité tous les acteurs de ce fabuleux challenge.

Après le tirage de la tombola dont les lots étaient un superbe vélo d'une valeur de 5000 € et un maillot du joueur de l'OM, Frank Ribéry, Jean-Paul Féliu a remis à Robert Fernandez, Président de

l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Bouches-du-Rhône et qui représentait également le Président de l'œuvre des Pupilles, un chèque d'un montant de 10 800 €



La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié partagé par tous les participants

## Manifestation départementale de VTT à La Ciotat

Samedi 13 mai s'est déroulé à La Ciotat une manifestation départementale de VTT rassemblant 112 coureurs issus de 27 centres de secours et répartis dans sept catégories, de Juniors (moins de 18 ans) à Master (plus de 55 ans).



Deux circuits étaient proposés aux participants : l'un de 13.5 km environ pour les coureurs Juniors, Vétérans (de 41 à 55 ans), Master, Féminines et l'autre de 22.5 km environ pour les coureurs Séniors 1 (18 à 30 ans) et Séniors 2 (de 31 à 40 ans).



La remise des récompenses a été effectuée par le Lieutenant-Colonel Barth, représentant le Colonel Jorda, par le Capitaine Fosco, chef du centre de secours de La Ciotat et par Monsieur l'adjoint aux sports de la Ville de La Ciotat.

Directeurs associés de la Publication : Jean-Pierre MAGGI / Luc JORDA  
 Comité de Rédaction : Roland DARROUZES / Marc MOSSE / Daniel FREZE  
 Rédaction : Stéphane MARI / Patricia THIRY  
 Photos : Service Communication SDIS 13  
 Conception : Services Intranet/Internet et GSI  
 Impression : Atelier Reprographie SDIS 13